AU CINÉMA DANTON

de Andrzej Wajda; Scénario: Jean-Claude Carrière; avec Gérard Depardieu (Danton), Wojciech Pszoniak (Robespierre), Patrice Chéreau (C. Desmoulins).

Qui oserait en 1982 voir l'histoire révolutionnaire à la lumière des cultes supposés contradictoires de Danton et de Robespierre? Peut-on encore susciter de l'intérêt pour Danton? Pourtant, de 1897 à 1982, on trouve à peu près un film tous les deux ans sur le thème de la Révolution française.

Wajda, cinéaste polonais, choisit de réactiver le passé en partant de la sensibilité actuelle. Le choix de Depardieu est révélateur; acteur au jeu très charnel et très présent, il écrase Danton, et le présent écrase le passé. Ceci n'enlève rien à la richesse du film, mais produit une dérive importante.

Le choc des Titans

Le film se divise en deux parties d'inégale qualité. Jusqu'à l'arrestation de Danton domine une manière de théâtre filmé où règnent le gros plan, les scènes d'intérieur et surtout une opposition outrée et caricaturale entre Danton et Robespierre. L'excès du jeu de Depardieu ne suffit pas à rendre son personnage crédible. Pszoniak est bien plus juste en Robespierre. La deuxième partie décolle, enfin, de la technique du champ/contrechamp. La dramatisation sied bien à Depardieu. Le procès n'est pas filmé de façon très originale. Cependant, la caméra réussit quelques saisissantes contre-plongées sur la guillotine dégoulinante. Le film s'épanouit à l'ombre de la guillotine. C'est à la fois ses limites, dans le scénario, et son centre dans la réflexion du cinéaste.

Wajda a privilégié la psychologie pour nous mener aux grands débats politiques qui sont au centre de ses six mois (novembre 1793-avril 1794) de la Révolution. Mais si l'analyse psychologique permet de focaliser l'action, elle ne nous donne guère de points de repère, utiles pour comprendre une période si féconde. D'après le film, la Révolution en 1793 se résumerait en trois mots : misère, désordre, terreur. On pouvait espérer autre chose de la part de Wajda.

Fallait-il tant simplifier la Révolution pour la faire tenir dans les cerveaux de Danton et de Robespierre? La question qui les oppose est celle de la Terreur. En décembre 1793, Danton se déclare, avec les Indulgents, partisan de la fin de la Terreur. Robespierre veut son maintien, en ajoutant : « La Révolution a fait fausse route ».

Au fond, cette Terreur, en lisant nos livres d'Histoire, nous étions prêts à l'accepter, à la justifier plutôt « par les nécessités du temps », une fois oublié le claquement de la guillotine. Cependant, celle de l'autre camp (terreur nazie, terreur stalinienne) faisait toujours horreur, était injustifiable. Le grand mérite de Wajda est de poser le regard sur la terreur de « son camp », celui qui s'est

inspiré de la Révolution Bolchevique qui avait pris pour modèle les Révolutions de France. Wajda, victime de la nouvelle terreur qui s'est installée en Pologne, reconsidère la Terreur de 1793-94, essayant de comprendre sa mise en place et son fonctionnement.

Mais Wajda n'accable pas Danton, puisqu'il le crédite d'une lucidité tardive, de même que Robespierre d'ailleurs. On aimerait mieux comprendre l'attitude de Danton. Le film ne nous y aide guère : S'agit-il d'un retournement idéologique, compromissions diverses, amélioration de la situation éco-

« son tribun populaire », tout comme l'exé-

cution de Robespierre, trois mois plus tard,

ne suscitera pas de mouvements de fou-

explique trop peu de chose.

Peut-on traiter la Révolution comme il le fait? Peut-on s'engluer dans un face à face aussi scolaire? Ce qui est grave, c'est que la Révolution ne devient que Terreur, Robespierre un pourvoyeur de la guillotine, Danton défenseur du peuple et victime des « nou-

nomique et militaire? L'affrontement avec

Robespierre, trop centré sur la psychologie,

Un débat sur la terreur est certainement très important. Mais cela autorise-t-il Wajda à tordre les matériaux qu'il utilise? Il est un

veaux tyrans ».



le.

Gérard Depardieu : sans doute plus proche de Danton par son côté excessif que par le physique...

Pour le bien du Peuple

Danton et Robespierre participent de la même mécanique : ils parlent au nom du Peuple, ils veulent le Bien du Peuple, chacun à sa manière. Danton, c'est le spontané, l'intuitif. Il se croit du peuple, parce qu'il est vulgaire et débraillé. Se comportant de manière « populaire », il pense que le peuple s'identifie à lui, donc qu'il peut parler en son nom. Robespierre, c'est l'antithèse, certes très forcée. Il cherche à comprendre, à analyser les besoins du peuple, pour lui servir de guide vers le Bien. C'est de la démagogie que de lui dire, comme Danton : « Peuple de France, le tribunal, c'est toi! », ou comme Robespierre : « Quand il s'agit du bien de la République... nous avons tous les droits. »

Or, pour Wajda, l'intuitif et l'analyste commettent la même erreur, celle qui conduit à la terreur. Parler au nom du peuple signifie que l'on devra écraser ceux qui ne sont pas d'accord, fussent-ils du peuple.

Mais Wajda montre que le peuple n'est pas dupe. Il ne se révolte pas pour défendre peu fort de faire dire par Danton : « Le plus grand ennemi du peuple, c'est son gouvernement », quand c'est Saint-Just qui a prononcé cette phrase. Mais il fallait faire de ce dernier un exalté qui poussait Robespierre à la dictature.

Et surtout, que penser de ce Danton devenu dénonciateur du Comité de Salut Public, tout comme du tribunal révolutionnaire, alors qu'il en a été un des créateurs? L'habit de visionnaire politique lui va très mal.

Non, décidément, Danton est trop marqué pour être un sérieux accusateur de la Terreur. Les arguments de Wajda, portés par un si mauvais cheval, peuvent perdre de leur poids, car la réalité du personnage de Danton et de la Révolution est plus complexe que ce qu'il nous montre.

Cependant, si ce film est très critiquable sur le plan strictement historique, la dénonciation de la « mécanique terroriste » est remarquablement soutenue par un souffle et une grande intensité dramatique. Un film à voir.

J.G. FICHAU

AUTOUR D'UN FILM

LE JEU DES 8 ERREURS SUR « DANTON »

- La bousculade effrénée avant l'ouverture d'une séance du Comité de Salut Public qui aurait pu se passer lors de la révolution de février 1848, est imaginaire en 1794.
- 2. Ce n'est pas Danton qui prononce la parole : « La Révolution est glacée » mais Saint-Just en juin 1794, deux mois plus tard. Il en est de même pour : « Le peuple n'a qu'un ennemi, son gouvernement. »
- 3. Les affiches sur la volonté de maternité des « nonnes républicaines » sont bien antérieures à cette période où Robespierre condamne les mascarades anti-religieuses.
- 4. Le « Déguerpissez! » de l'accusateur public Fouquier-Tinville aux membres des Comités qui lui demandent d'être plus énergique dans la conduite du procès des Dantonistes est étonnant de la part d'un haut-fonctionnaire respectueux des autorités constituées.
- 5. La (belle) scène de l'atelier du Louvre entre Robespierre et le peintre David (membre du Comité de Sûreté Générale chargé des œuvres de police politique) comporte des erreurs. La célèbre toile La mort de Marat fut terminée cinq mois avant, en octobre 1793 et portée par David à la Convention.
- 6. Le Serment du Jeu de Paume, dessin inachevé de David fut exposé au Salon de 1791. Fabre D'Eglantine ne pouvait en être effacé, il n'était pas député à l'époque du serment.
- 7. Robespierre ne pouvait faire des séances d'essai de costume pour une fête de l'Être Suprême dont le principe ne fut acquis que deux mois plus tard (7 mai 1794) et qui se déroula le 8 juin 1794.
- 8. « L'homme de marbre » dans l'attitude du penseur est anarchique, car on ne sculpte ni dans cette matière, ni dans cette position en l'An II (1793-1794).

S. BIANCHI

Danton et ses femmes : à gauche, Gabrielle Charpentier épousée en 1787, morte en 1792. A droite, Louise Gély, jeune fille de 16 ans, épousée six mois après le veuvage de Danton.

DOSSIER DANTON

Quel fut le véritable Danton? En quelques lignes il est impossible de retracer la biographie d'un homme dont l'histoire se confond largement avec celle de la Révolution. Deux exemples illustrent cependant la complexité du personnage : Danton après la chute du roi, lors de son premier passage au pouvoir; puis Danton et l'argent, c'est-à-dire sa corruption et sa vénalité.

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace... » (Danton 2.9.1792)

Louis XVI fut renversé par l'insurrection parisienne du 10 août 1792. Danton fut nommé ministre de la justice le 11 août; il accéda à ce poste grâce à l'appui des députés Girondins, portés au pouvoir par une insurrection qu'ils n'avaient pas souhaitée; Danton fut alors l'intermédiaire entre le peuple insurgé et la Gironde déjà largement contestée par les vainqueurs du 10 août; il fut le bouclier des Girondins contre une nouvelle émeute. Quelle fut son attitude au gouvernement, jusqu'au 9 octobre 1792? Incontestablement il fut l'élément moteur, le véritable chef de ce gouvernement provisoire. Il s'occupa de tout : désignation des agents envoyés dans les départements pour y accélérer les levées d'hommes; envoi des agents secrets à l'étranger, interventions multiples devant l'Assemblée législative puis la Convention, la Commune de Paris et le club des Jacobins pour y organiser la défense nationale, dénoncer les traîtres et les contre-révolutionnaires. Ce fut le grand rôle historique de Danton : il incarna alors la lutte à outrance contre les envahisseurs austro-prussiens. Il fut alors le « ministre révolutionnaire » par excellence. C'est lui qui organisa les visites domiciliaires dans Paris, l'arrestation de plusieurs centaines de suspects et la réquisition des armes. Il s'opposa à toute mesure d'éloignement du gouvernement de Paris, vers Blois ou Tours comme le proposait le girondin Roland, car il pensait que la force de la Révolution résidait dans le peuple de Paris en armes. Bref il n'est pas excessif de dire que Danton contribua, plus que tout autre dirigeant du moment, à la victoire de Valmy le 20 septembre 1792. Après Valmy il fut de ceux qui poussèrent la

Révolution vers les conquêtes et la généralisation de la guerre; il fut l'homme des « frontières naturelles » et sa politique ne se différencia pas fondamentalement de celle des Girondins.

Voilà pour l'attitude publique de Danton. C'est sur elle que repose la popularité dantoniste. C'est du reste un extrait de son discours du 2 septembre 1792 qui a été gravé sur le socle de sa statue à Paris : « Pour vaincre que faut-il? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France sera sauvée. »

Or la réalité n'est pas aussi simple. Certes, on peut porter à son actif ses tractations secrètes avec l'Angleterre en vue de maintenir cette puissance dans la neutralité, en échange de concessions coloniales (les îles de Tabago et Sainte-Lucie dans les Antilles). Il utilisa également à Londres les services de Talon, ancien agent du roi et distributeur des fonds secrets de la cour, pour négocier avec le 1^{er} ministre anglais Pitt. Avec la Prusse, le rôle de Danton fut le même : pendant la retraite de l'armée française de l'été 1792, avant la victoire de Valmy (20 septembre) il négocie une trêve avec ce pays, en espérant le séparer de l'Autriche. Mais un fait surprenant est que Danton continua cette négociation après Valmy, au lieu de poursuivre l'armée prussienne en retraite qui obtint ainsi un répit lui permettant d'évacuer ses troupes malades et d'éviter la déroute. Ces négociations furent poursuivies jusqu'au 28 septembre, et ne furent rompues que sur l'initiative du roi de Prusse qui exigeait une restauration monarchique en France. Sur cette question Danton était entré en relation avec le duc de Chartres (le futur roi Louis-Philippe). Ces tractations ne purent aboutir, la République ayant été proclamée aussitôt après Valmy. Ainsi Danton jouait sur deux tableaux : il négociait en secret





une paix de compromis, en proposant des colonies à l'Angleterre et une restauration monarchique au profit du duc de Chartres, tout en menant une politique belliqueuse à la tribune. Cette attitude double s'éclaire d'un jour différent si l'on fait intervenir la vénalité de Danton.

De l'argent, encore de l'argent, toujours de l'argent...

Danton était corrompu, ce fait était connu de tous les contemporains et luimême ne cherchait d'ailleurs pas véritablement à le nier. Une fortune acquise si rapidement, ne pouvait s'expliquer par les seuls revenus ordinaires de Danton.

Danton était d'origine relativement modeste, sans jamais avoir été pauvre cependant. Avocat en 1786, il acheta son étude parisienne en mars 1787, pour 78 000 livres. Il ne possédait que 12 000 livres et dû emprunter le reste. Fin 1791, il avait remboursé intégralement ses dettes, sans pour cela cesser de mener un train de vie assez large. Pendant la même période il acheta de nombreux biens nationaux, comme beaucoup d'hommes politiques à cette époque. En mars et avril 1791 il en acquit pour 56 600 livres, le 13 avril 1791 il acheta sa maison à Arcs-sur-Aube pour 25 300 livres. En octobre 1791, député à la législative, il acquit à nouveau des propriétés pour 43 650 livres. Tous ces biens furent payés comptant alors que la loi accordait douze années pour les régler. Il faut ajouter son appartement de Paris, une maison à Sèvres et une autre à Choisyle-Roi. Les achats ne peuvent s'expliquer par ses revenus ordinaires. En effet il avait cessé son activité d'avocat en mars 1791 et resta sans revenu officiel jusqu'en décembre de la même année, date de son élection à la fonction de substitut du procureur de la Commune de Paris avec le revenu modeste de 6 000 livres par an. Pendant son ministère (août-septembre 1792) il disposait d'un revenu confortable de 100 000 livres par an, mais il ne fut ministre que deux mois; ensuite il n'eût plus que son indemnité de député : 6 480 livres par an. Rien dans tout cela qui finance ses achats, ni son train de vie de plus en plus fastueux. Il faut donc chercher ailleurs la source de ses revenus.

Il apparaît que dès octobre 1789 Danton reçut de l'argent : 30 000 livres payées par Montmorin, ministre des affaires étrangères de Louis XVI. Il reçut ensuite une somme au moins équivalente, prise sur la liste civile, c'est-à-dire du budget personnel du roi. Elle lui fut versée par Talon, sur intervention de Mirabeau. Après la mort de Mirabeau (2 avril 1791), ce furent les frères Lameth (monarchistes constitutionnels) qui servirent d'intermédiaires entre la cour et Danton. Du reste ce fut par Danton que Lameth put obtenir un passeport pour émigrer en Angleterre fin août 1792; Talleyrand obtint le même service, ainsi que le fameux Talon. Danton fit également libérer Adrien Duport, (monarchiste constitutionnel) qui avait lui aussi disposé des fonds de la liste civile en 1791. Danton, ne pouvait leur refuser un passeport... De même Danton fut en relation étroite avec le duc d'Orléans (cousin du roi



Le trafiquant, ennemi juré du peuple. Ici, il ne s'agit en somme que d'un modeste "marché noir". Danton brassait de bien plus grosses affaires!

et régicide). Mais là, aucune trace d'éventuelles sommes versées à Danton par ce prince, par ailleurs si généreux avec ses amis politiques.

A ces sommes reçues par Danton avant la chute de la royauté, il faut ajouter ses relations avec les banquiers au moment du procès du roi. Danton tenta alors, par l'intermédiaire de Chabot, (ancien moine, ex-évêque, député, gendre de banquier) d'acheter les voix des députés, pour sauver Louis XVI. Il disposait de deux millions cinq cent mille livres versées par Ocariz, représentant du roi d'Espagne à Paris. Il essaya, en vain, par l'intermédiaire de ses agents à Londres, d'obtenir une somme équivalente du gouvernement anglais. Rien ne prouve qu'il s'appropria une partie de ces sommes énormes, mais rien ne permet non plus de connaître la part exacte qui fut effectivement distribuée aux députés indécis. Cependant Danton, ne pouvant sauver le roi, vota sa mort; il avait d'ailleurs averti Lameth que s'il ne pouvait sauver la tête du roi, il ne voulait pas tomber avec lui.

Reste la question des comptes de Danton quand il fut ministre. Il reçut alors des fonds exceptionnels : deux cent mille livres pour dépenses extraordinaires, deux millions de livres (ministère de la justice) puis 147 910 livres pour dépenses secrètes accordées par le ministère des Affaires étrangères. Il ne justifia publiquement que d'une dépense de 68 684 livres. Le reste fut dépensé de façon totalement inconnue.

Enfin, pendant sa mission en Belgique auprès de Dumouriez (hiver 1793) Danton fut accusé de dépenses excessives et de pillage. Rien ne fut jamais prouvé. Si Danton envoya effectivement deux voitures pour Paris, leur contenu restera inconnu à jamais car l'inventaire fait à Béthune a disparu. Ce point ne peut donc être retenu de façon certaine contre Danton, mais le doute subsiste.

la Révolution fut donc pour lui comme tant de révolutionnaires une occasion inespérée de faire fortune. Mais devons-nous

faire de Danton un simple trafiquant sans aucun idéal politique? Assurément non. S'il accepta de l'argent, rien ne permet d'affirmer qu'il remplit toujours les engagements pris auprès de ses bailleurs de fonds; l'exemple du procès du roi le prouve. Il resta attaché à la Révolution de façon sincère, mais il ne vit pas de contradiction à servir à la fois cette révolution et à recevoir de l'argent de ses ennemis. Ce double jeu pesa très lourd au moment de sa chute, au printemps de l'An II (avril 1794). La lutte sans merci engagée entre la Révolution et l'Europe coalisée ne permettait plus cette compromission et Danton fut irrémédiablement perdu; ses liens avec des affairistes notoires (Chabot, Fabre, Basire...) achevèrent de le discréditer aux yeux des partisans d'une victoire de la Révolution sans compromis avec les forces de l'Ancien Régime.

Marcel DORIGNY

Danton, croquis d'audience de Vivant Denon. C'est plutôt Orson Welles que Depardieu...



CHRONOLOGIE COMPARATIVE DANTON ROBESPIERRE

1758		Naissance de Maximilien Marie Isi- dore de Robespierre (bourgeoisie de robe et marchande) Arras
1759	Naissance de Georges Jacques Dan- ton	1000 of marchando, Arras
1770 1781		Études au collège Louis-le-Grand Robespierre avocat
1781 1787 1789 1790	Danton avocat au conseil du roi Président du district des Corde- liers	Député du tiers Robespierre au club des Jacobins
	Danton fonde le club des Corde- liers	
SEptembre 1791 Septembre	Massacre du Champs-de-Mars à la suite d'une pétition des Cordeliers proposé par Danton	Robespierre demande l'abolition de la peine de mort
Septembre Décembre	Danton élu à la législative Substitut au procureur de la com- mune de Paris	
SE 1792	Danton favorable à la guerre et à la République	Robespierre contre la guerre mais favorable à la République
Août	Danton ministre de la justice	Robespierre membre de la com- mune insurrectionnelle de Paris
Septembre	A l'origine du Tribunal Révolution- naire	
Octobre	Danton élu à la Convention siège à La Montagne Danton accusé de corruption par les	Robespierre élu à La Convention siège à La Montagne Robespierre défend Danton
Octobre 1793 Avril	Girondins Danton vote la mort du roi Danton dirige la premier Comité de Salut Public	Robespierre vote la mort du roi
27 juillet	Danton écarté avec ses amis du Comité, se retire à Arcis-sur-Aube	Robespierre dirige le second Comité de Salut Public
Novembre	Danton condamne les mascarades anti-religieuses (22 et 26)	Robespierre freine la déchristianisa- tion (21)
Décembre	Danton fait lever la peine de mort pour les spéculateurs (1)	
PÉRIOD	Attaqué aux Jacobins Danton est d Danton et Robespierre font passer (4)	éfendu par Robespierre (3) le décret de centralisation jacobine
<u>a</u>	Desmoulins lance le « vieux Corde- lier » (5)	
1794		Robespierre « fache Danton (23)
Janvier VOLLISON	Danton contre la Terreur avec Des- moulins Exécution des Hébertistes (24) Danton et Desmoulins arrêtés (30)	Robespierre demande de brûler le vieux Cordelier, le n° 5 (7) Le vieux Cordelier est saisi et brûlé Robespierre obtient le décret d'accusation (31)
Avril	Procès des Dantonistes, les accusés mis hors débat	Cubation (J1)
PÉRIODE Juillet	Exécution des Dantonistes (5)	Arrestation et exécution des Robes- pierristes (27).

	Pièces de thé	âtre et films *
	Dantonistes	Robespierristes
1834	La Mort de Danton (Georg BÜCHNER)	
1891	Thermidor (Victorien SARDOU)	
1900		Danton (Romain ROLLAND)
1925-27	Napoléon (Abel GANCE)	
1931	Le Sang de Danton (Georges DE BOUHÉLIER)	
1932	Danton (A. ROUBAUD)	
1934		L'Affaire Danton (Stanislawa PR BYSZEWSKA)
1956	Pauvre Bitos (ANOUILH)	
1964		La Terreur et la Vertu (A. DECAU A. CASTELOT, S. LORENZI)
1978		Maximilien Robespierre (CHA TREUX et JOURDHEUIL)
1979	Danton et Robespierre (Robert Hos- SEIN)	
1983	Danton (A. WAJDA)	

^{*} Les titres des films sont en italique.

La lutte des factions:

EXAGERES, INDULGENTS ET ENDORMEURS

(février-avril 1794)

A l'été 1793, la révolution est à un tournant décisif, sur tous les fronts la contre-révolution menace. Quant aux prix, ils flambent et en juillet l'assignat perd encore 30 % de sa valeur. C'est alors que les porte-paroles les plus radicaux des sans-culottes, les « Enragés », dont Varlet et Jacques Roux exigent la taxation générale des denrées et la guillotine pour les accapareurs. Du 25 au 28 juin, les blanchisseuses parisiennes manifestent et taxent le prix du savon. A l'automne 1793 rien n'est réglé. Une « journée révolutionnaire » des sans-cuilottes impose au Comité de Salut Public et à la Convention la taxation générale des prix, la constitution d'une « Armée Révolutionnaire » chargée d'organiser les réquisitions des céréales autour des grandes villes, l'arrestation des « suspects » et le versement d'une indemnité de présence aux Assemblées de section. Pourtant, au même moment, Robespierre et le Comité de Salut Public, font arrêter Jacque Roux et Varlet qui avaient protesté contre le décret limitant à deux Assemblées Générales par semaine le droit de réunion des sans-culottes...

Au printemps 1794, la crise politique, un instant masquée par l'effort de guerre, rebondit. La dictature du Comité de Salut Public risque d'être remise en cause par le peuple parisien car, à la fin du mois de février 1794, le pain devient rare et même immangeable, le prix de la viande inaccessible... Les représentants de la sansculotterie, alors les dirigeants du Club des Cordeliers, bientôt appelés « Exagérés » (ou Hébertistes) réclament la libération des « patriotes emprisonnés » (Vincent et Ronsin), le renforcement de la Terreur contre les commerçants et la mise en accusation des « traîtres qui trompent le peuple » (c'est-à-dire le Comité de Salut Public). Fin février, Hébert demande que « les bouchers qui ne donnent que des os à ronger jouent à la main chaude » (la guillotine). En mars, les « Hébertistes » dénoncent les Robespierristes comme des « Endormeurs ». Le 2 mars, Ronsin, général de l'Armée Révolutionnaire de Paris, se prononce en faveur d'une insurrection. Deux jours plus tard la déclaration des Droits de l'Homme du Club des Cordeliers est voilée en signe d'insurrection. On doit « frapper à mort les oppresseurs ». « Le jour de la vengeance est arrivé... il faut balayer toutes les autorités constituées » (le Père Duchesne, journal d'Hébert). Cependant, dans la nuit du 23 au 24 ventôse (13-14 mars) le Comité de Salut Public (en accord avec Danton) fait arrêté tous les dirigeants sans-culottes. Le 24 mars 1794 Hébert, Ronsin, Vincent et Momoro des Cordeliers auxquels sont amalgamés des aventuriers, des banquiers et des « agents de l'étranger » sont guillotinés. C'est dans ce contexte tragique qu'intervient

C'est dans ce contexte tragique qu'intervient Danton.

En mars-avril 1794, Danton n'a plus grand chose à voir avec le peuple. Le fondateur du démocratique Club des Cordeliers ne le fréquente plus depuis bientôt deux ans. C'est lui qui, en accord avec Robespierre et les Conventionnels, porte un coup d'arrêt à la dechristia-



Sur le chemin de l'échafaud (gravure romantique). La légende commence. pierristes mettent en branle un troisième procès prenant comme prétexte une soi-disante « conspiration des prisons ». Le 13 avril, ils envoient à la guillotine les veuves de Camille Desmoulins et d'Hébert, des chefs sans-culottes et des contre-révolutionnaires. Encore une fois, le procédé de l'amalgame a été efficace... Robespierre et ses amis venaient de liquider leurs adversaires.

Hervé LUXARDO

NOUS AVONS DEJA PUBLIE...

SUR LA REVOLUTION FRANÇAISE

- Les révoltes de la faim 1789-92 (LPF n° 2) 5 F
- La déchristianisation au village (LPF $n \circ 7$) 6 F
- Les Vendéens (LPF n° 5-6-7) 6 F chaque
- Délits ruraux et droits collectifs (LPF n° 7) 6 F
- Les insurrections de l'An III (Gavroche n° 1) - 15 F
- Les colonnes infernales de 1794 (Gavroche n° 4/5) - 32 F
- Le théâtre de l'An II (Gavroche n° 7) -16 F

(encore disponibles)

nisation issue de certains milieux populaires militants. Et comme Robespierre, il est partisan de relâcher les mesures de contrainte économique. Il y a bien longtemps que le lien qui unissait le tribun à la sans-culotterie est rompu. Danton pense légitimement que son heure est arrivée en proposant la fin de la Terreur. Mais, le 18 mars, certaines de ses relations Fabre d'Eglantine, Chabot, Delaunay et Basire sont emprisonnés pour avoir trempé dans une affaire de pots de vin, celle de la Compagnie des Indes. Dès lors, tout va se précipiter. Dans la nuit du 29 au 30 mars, Collot d'Herbois et Billaud-Varenne, appuyés par le Comité de Sûreté Générale, convainquent le reste du Comité de Salut Public d'arrêter Danton ainsi que Philippeaux, Delacroix et Camille Desmoulin. Ces derniers sont alors accusés de tous les maux et amalgamés à

des spéculateurs, et encore une fois des « agents de l'étranger ». Pourtant « un orage horrible gronde depuis que la séance du procès (du 4 avril) est commencé. Les accusés forcenés réclament l'audition des témoins à décharge » (l'Accusateur Fouquier-Tinville). Mais « aucune pièce, aucun témoin » ne sont produits. Pour mettre fin à un procès qui tourne mal pour les accusateurs, le Comité de Salut Public fait voté par la Convention un décret mettant « hors des débats et jugé sur-le-champs » (!) « tout prévenu de conspiration qui résistera ou insultera la justice nationale »...

Le 16 germinal An II (5 avril 1794), les « Dantonistes » qui « s'étaient mal conduits la veille » (la loi est donc rétroactive...) sont évacués, jugés et condamnés à mort.

Afin d'éliminer toute opposition les Robes-

ORANGE: 1789 EN 1983

Les 7, 8 et 9 janvier 1983, un colloque sur la Révolution Française fut organisé par la Commission des Affaires culturelles de la Mairie d'Orange. Gavroche y était invité au même titre que des historiens tels que M. François Furot, Daniel Guérin, Michel Vovelle... Pendant trois jours, communications, débats et films se succédèrent devant un public nombreux et divers. L'organisation remarquable et la gentillesse des responsables ajoutèrent à l'intérêt (historique) de ces journées.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à <i>Gavroche</i> à compter du numéro 9 (rayer la mention inutile) Un an (6 numéros) : 100 F — Soutien : 120 F — Etranger : 130 F
Nom
Profession
Adresse
Code postal

Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions Floréal, 61, rue F.D. Roosevelt — 27000 Evreux.